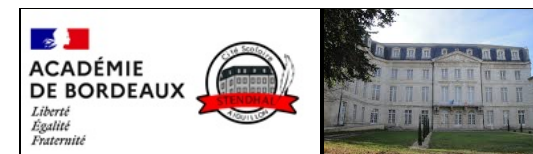


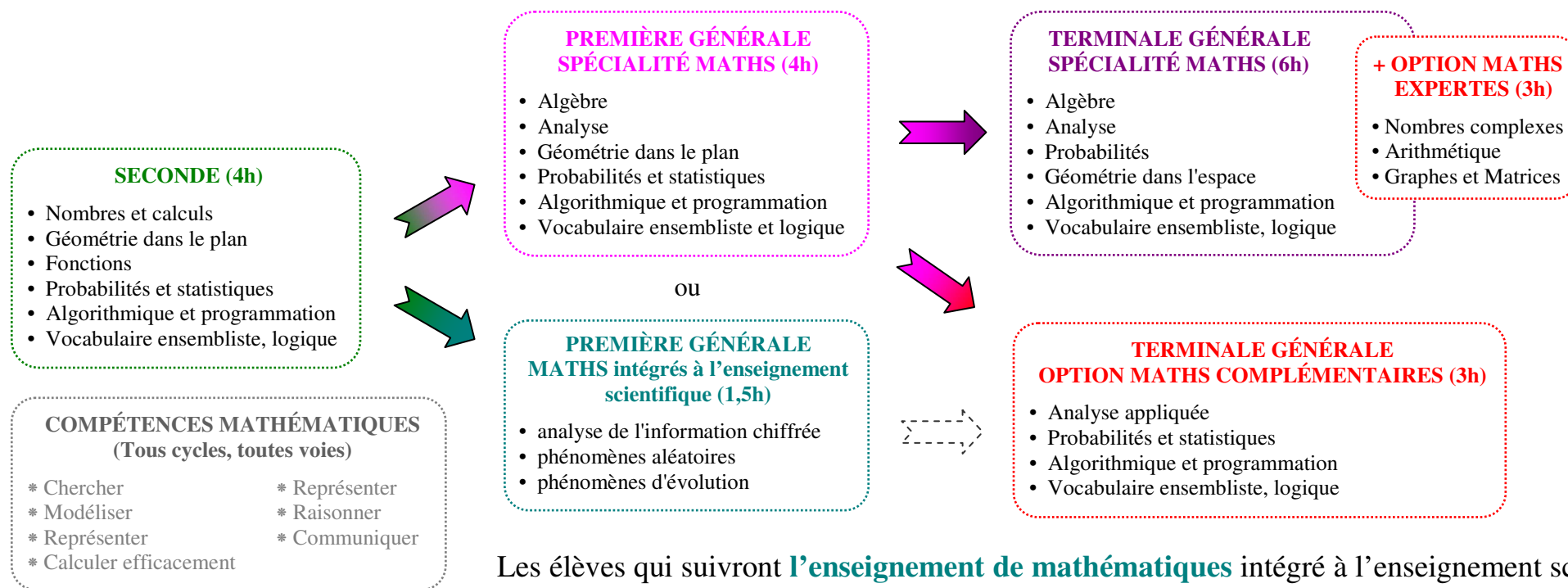
LES NOUVELLES CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE GÉNÉRALE



En première générales, deux choix vont s'offrir à vous :

- Choisir de suivre un enseignement de **spécialité mathématiques** que vous pourrez éventuellement poursuivre en terminale ; Cet enseignement de spécialité représente **4 heures** hebdomadaires en première et **6 heures** en terminale, et son contenu est assez conséquent : le niveau d'abstraction sera au niveau des anciennes premières et terminales scientifiques (1re S et Tle S), **voire davantage**.
- Ou suivre, **obligatoirement**, un enseignement de mathématiques allégé de **1,5 heures** intégré à l'enseignement scientifique.

Remarque : dans la voie technologique ST2S, les mathématiques restent un enseignement du tronc commun.



Les élèves qui suivront **l'enseignement de mathématiques** intégré à l'enseignement scientifique dans le tronc commun, seront évalués sur le principe du **contrôle continu (coefficient 3)** : ce qui signifie que c'est la moyenne des notes obtenues durant l'année de première qui sera prise en compte pour la note du bac. Les élèves ayant choisi **la spécialité maths** mais qui décideront de l'abandonner en fin de première seront également évalués sur le même principe (**coefficient 8**). Par contre, les élèves qui choisiront de poursuivre **la spécialité en terminale** passeront **une épreuve finale mi-mars (coefficient 16)** afin d'évaluer leurs connaissances. Cette évaluation certificative durera 4h et portera sur les programmes des deux années (1^{ère} et T^{ale}). Et enfin, en ce qui concerne **les options**, elles seront aussi évaluées sur le principe du contrôle continu (**coefficient 2**).